



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 05288

Numéro SIREN : 447 792 714

Nom ou dénomination : OCPR

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2017 sous le numéro de dépôt 101465



20171014652016

DATE DEPOT : 17/10/2017

N° DE DEPOT : 101465

N° GESTION : 2003B05288

N° SIREN : 447792714

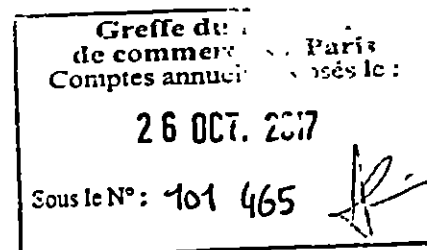
DENOMINATION : OCPR

ADRESSE : 02 rue Pierre Louÿs 75016 Paris

MILLESIME : 2016

.

O.C.P.R.
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 2 rue Pierre Louÿs
75016 PARIS
447 792 714 RCS PARIS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 SEPTEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 97 067,68 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|-----------------|
| - A la réserve spéciale CICE 2016 + 2015 | 6 149,00 euros |
| - A titre de dividendes aux associés | 65 000,00 euros |
| Soit 32,50 euros par part | |
| - Le solde au compte "autres réserves" | 25 918,68 euros |

Compte tenu de cette affectation, la réserve spéciale est de 6 149,00 euros, le compte "autres réserves" s'élève à 132 292,46 euros et les capitaux propres de la Société sont de 171 441,46 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 65 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

F.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2015.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 septembre 2017

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 1957 voix ayant voté pour, ...43... voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a horizontal line and a small flourish.

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

EURL OCPR

2 rue Pierre Louÿs
75016 PARIS

APE : 8010Z

Siret : 44779271400027

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Expertise comptable • Audit • Conseil • Membre ATH

50, RUE DE PICPUS - 75012 PARIS
Tél : +33 1 43 43 90 00 - Fax : +33 1 43 44 92 65
Email : bm12@berdugometoudi.fr

www.berdugometoudi.fr

98, AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
Tél : +33 1 40 72 54 10 - Fax : +33 1 40 72 60 95
Email : bm17@berdugometoudi.fr

BBM

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Cessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	45 989	29 686	16 303	28 951
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 980		13 980	600
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	59 969	29 686	30 283	29 551
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	180 346		180 346	77 490
Autres créances	63 367		63 367	35 488
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	74 803		74 803	67 939
Charges constatées d'avance (3)	1 058		1 058	448
TOTAL ACTIF CIRCULANT	319 573		319 573	181 365
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	379 543	29 686	349 857	210 917
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Fy.

BILAN PASSIF

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	106 374	85 808
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	97 068	20 566
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	236 441	139 374
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 095	1 846
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 142	30 388
Dettes fiscales et sociales	78 261	39 310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 917	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	113 415	71 543
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	349 857	210 917
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	113 415	71 543
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	957 976	544 176
Chiffre d'affaires net	957 976	544 176
<i>Dont à l'exportation</i>	15 993	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 148	
Autres produits	137	345
Total I	961 261	544 521
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	589 513	353 280
Impôts, taxes et versements assimilés	3 329	1 290
Salaires et traitements	162 559	113 326
Charges sociales	57 936	43 400
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 252	8 934
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5	154
Total II	826 593	520 384
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	134 668	24 137
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	134 668	24 137



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	368	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	368	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 943	257
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 943	257
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 576	-257
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	36 025	3 314
Total des produits (I+III+V+VII)	961 629	544 521
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	864 561	523 955
BENEFICE OU PERTE	97 068	20 566
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

F.F.